

Arrêté N° : 25/530 du 24 JAN. 2025

OBJET : Désignations de représentants au sein de la
Commission administrative paritaire du personnel départemental

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu l'élection du Président du conseil départemental le 1^{er} juillet 2021,
Vu l'article L.3221-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu les articles 1, 2, 3 et 27 du décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié,
Vu le résultat des élections professionnelles qui se sont déroulées le 8 décembre 2022 ;
Vu l'arrêté n°24/6696 désignant les représentants au sein de la Commission administrative paritaires du personnel départemental,
Considérant le mail du CRPD-FA indiquant le remplacement de M. Patrick PILON par M. Bruno CARLIER en qualité de représentant suppléant du collège des représentants du personnel au sein de la Commission Administrative Paritaire C,

ARRÊTE :

Article 1er : La Commission administrative paritaire du personnel départemental est composée de :

Représentants du Département :

Titulaires	Suppléants
M. Régis VALLIENNE	Mme Galiène COHU
Mme Véronique CANTIN	M. Patrick DESMAZIÈRES
Mme Catherine PAINEAU	M. Joël MÉTENIER
Mme Françoise LELONG	M. Emmanuel FRANCO
Mme Martine CRNKOVIC	Mme Delphine DELAHAYE
M. Gérard GALPIN	Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER
Mme Marie-Pierre BROSSET	M. Samuel CHEVALLIER

Représentants du personnel :

Commission administrative paritaire de catégorie A

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>	Organisation syndicale
Emmanuelle CHABREYRIE	Marie-France LÉBOUC	CFDT
Dominique RACHET	Christelle RIMBOURG	CFDT
Franck METEYER	Myriam LEVILLAYER	CFDT
Yankoub SALIM	Carole VOISIN	CRPD/FA
Nathalie COSNET	Mariana MOISUC	CRPD/FA

Commission administrative paritaire de catégorie B

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>	Organisation syndicale
Anne DUTERTRE	Ouaeab Farid OUARTI	CRPD/FA
Ludovic BOQUET	Laurent PLUMAIL	CRPD/FA
Jean-Christophe SAULE	Mélanie FORTIER	CGT
Magali HUBERT	René DESPERT	CFDT

Commission administrative paritaire de catégorie C

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>	Organisation syndicale
Philippe QUINET	Sébastien SUET	SLD TER FSU 72
Arnaud AVRAIN	Peggy BRIERE	SLD TER FSU 72
Nadine DEFOND	Olivier CORBIN	SLD TER FSU 72
Mickaël COHIN	Frédéric KLOWSKOWSKY	CGT
Nathalie BESNARD	Benoit FERRE	CGT
Nelly GAUTIER	Bruno CARLIER	CRPD/FA
Sylvaine PICHER	Peggy CAZIMAJOU	CFDT

Article 2 : L'arrêté n° 25/180 du 08 janvier 2025 est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Le Président du Conseil départemental


Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa publication ou notification le 28 JAN. 2025
et de sa réception en Préfecture le 27 JAN. 2025